

**LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT
FEDERATION DEPARTEMENTALE DU JURA**

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

SIEGE SOCIAL : 280 RUE DES VIOLETTES – 39 000 LONS LE SAUNIER

Exercice 2023
(01/01/2023 - 31/12/2023)

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**
Exercice clos le 31 Décembre 2023

Établissement de Saône
2 rue de la Croix de Mission 25660 SAÔNE
03 81 25 56 37 - audit@agiliance.fr

Établissement de Vesoul
CS 90232 70004 VESOUL CEDEX
03 84 97 50 00 - audit@agiliance.fr

Établissement de Roche-lez-Beaupré
9 rue de Faltans 25220 ROCHE-LEZ-BEAUPRE
03 81 60 52 72 - audit@agiliance.fr

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT FEDERATION DEPARTEMENTALE DU JURA

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

SIEGE SOCIAL : 280 RUE DES VIOLETTES – 39 000 LONS LE SAUNIER

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS **CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

Aux sociétaires,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT – FEDERATION DEPARTEMENTALE DU JURA relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association de LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT – FEDERATION DEPARTEMENTALE DU JURA à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code du commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaires aux comptes, sur la période du 1^{er} Janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les faits caractéristiques de l'exercice mentionnés dans l'annexe.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées ci-après, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux sociétaires.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT – FEDERATION DEPARTEMENTALE DU JURA à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son activité. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations

fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Roche-Lez-Beaupré, le 7 Mai 2024
Le Commissaire aux Comptes

SAS AGILIANCE AUDIT
Représentée par :
Alexine GOUX, Associée



AGILIANCE
AUDIT

AGILIANCE AUDIT
9 rue de Faltans
25720 ROCHE-LEZ-BEAUPRE
audit@agilience.fr
Siren 818 047 987
TVA FR 32 818 047 987

Ligue de l'enseignement, Fédération du Jura

BILAN ACTIF

31/12/2023 31/12/2022

	n°	N		N-1	
		Valeur Brute <i>Colonne 1</i>	Amor. & Prov. <i>Colonne 2</i>	Valeur Nette <i>Colonne 3</i>	Valeur Nette <i>Colonne 4</i>
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	A1				
. Logiciels	A2				
. Autres	A3				
. Avances et acomptes	A4				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	A5	41 745,40	34 842,07	6 903,33	7 947,79
. Terrains	A6				
. Matériel technique	A7	1 279,00	1 279,00		
. Aménagements	A8	1 386,26	1 386,26		
. Matériel et mobilier	A9	29 480,14	22 576,81	6 903,33	7 947,79
. Matériel de transport	A10	9 600,00	9 600,00		
. Autres	A11				
. Immobilisations grevées de droits (commodataires)	A12				
. Avances et acomptes & En cours	A13				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	A14	27 248,19	24 663,97	2 584,22	7 128,72
. Participations	A15				
. Créances rattachées à des participations	A16				
. Autres titres immobilisés	A17	1 113,25		1 113,25	1 113,25
. Prêts	A18	25 546,94	24 663,97	882,97	5 427,47
. Autres	A19	588,00		588,00	588,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE I	A20	68 993,59	59 506,04	9 487,55	15 076,51
STOCKS ET EN COURS	A21				
. Matières premières et autres approvisionnements	A22				
. En cours de production de biens ou de services	A23				
. Produits finis	A24				
. Marchandises	A25				
AVANCES ET ACOMPTES VERSES / COMMANDES	A26				
CREANCES ET COMPTES RATTACHES	A27	134 719,76	6 714,03	128 005,73	164 016,87
. Organismes et usagers	A28	37 825,88	450,00	37 375,88	23 164,55
. Organismes et usagers : factures à établir	A29				888,00
. Réseau Ligue de l'Enseignement	A30	86 331,49	6 264,03	80 067,46	129 603,35
. Autres créances	A31	8 883,00		8 883,00	8 709,00
. Fournisseurs débiteurs	A32	1 679,39		1 679,39	1 651,97
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	A33				
DISPONIBILITES	A34	394 581,99		394 581,99	182 615,39
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	A35	5 457,78		5 457,78	4 356,68
TOTAL ACTIF CIRCULANT ET ASSIMI II	A36	534 759,53	6 714,03	528 045,50	350 988,94
CHARGES A REPARTIR III	A37				
. Intérêts d'emprunts à étaler	A38				
. Autres	A39				
PRIMES DE REMBT DES OBLIGATION IV	A40				
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF V	A41				
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V)	A42	603 753,12	66 220,07	537 533,05	366 065,45

Ligue de l'enseignement, Fédération du Jura

BILAN PASSIF

(avant répartition)

31/12/2023

31/12/2022

	n°	N	N - 1
		Colonne 1	Colonne 2
FONDS ASSOCIATIF SANS DROIT DE REPRISE	B1	39 775,81	39 775,81
. Valeur du patrimoine intégré	B2		
. Fonds statutaire	B3	39 775,81	39 775,81
. Apports sans droit de reprise	B4		
. Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés	B5		
. Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables	B6		
ECARTS DE REEVALUATION (Immob. non grevées d'un droit de reprise)	B7		
RÉSERVES	B8	143 448,52	143 448,52
REPORT A NOUVEAU	B9	26 499,63	81 972,38
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	B10	214 790,10	-55 472,75
SOUS-TOTAL : FONDS PROPRES	B11	424 514,06	209 723,96
FONDS ASSOCIATIF AVEC DROIT DE REPRISE	B12		
ECARTS DE REEVALUATION (Immob. grevées d'un droit de reprise)	B13		
RÉSULTAT SOUS CONTRÔLE DE TIERS FINANCEUR	B14		
. De l'exercice - gestions conventionnées en attente de contrôle	B15		
. Exercices antérieurs - gestions conventionnées en attente de contrôle	B16		
. Exercices antérieurs - gestions conventionnées en attente d'imputation	B17		
SUBV. D'INVESTISSEMENT SUR BIENS NON RENOUVELABLES	B18	1 226,15	2 513,00
. Valeurs brutes	B19	2 507,91	2 513,00
. Amortissements	B20	1 281,76	
PROVISIONS REGLEMENTEES	B21		
DROITS DES PROPRIETAIRES DU COMMODAT	B22		
SOUS-TOTAL : AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	B23	1 226,15	2 513,00
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS I	B24	425 740,21	212 236,96
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	B25		16 889,00
. Pour Risques	B26		16 889,00
. Pour Charges	B27		
FONDS DEDIES	B28		
. Sur subventions de fonctionnement	B29		
. Sur autres ressources	B30		
TOTAL PROV. POUR R. & CH. ET FONDS DEDIES II	B31		16 889,00
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	B32		
. Emprunts auprès des établissements de crédit (sauf découverts)	B33		
. Découverts et concours bancaires courants	B34		
. Autres emprunts et dettes financières diverses	B35		
. Intérêts courus non échus	B36		
AUTRES DETTES	B37	86 089,00	80 425,63
. Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	B38	213,76	
. Fournisseurs et comptes rattachés	B39	5 066,30	1 909,27
. Fournisseurs : factures à recevoir	B40	5 043,91	3 731,05
. Réseau Ligue de l'Enseignement	B41	49 178,45	47 941,34
. Dettes fiscales et sociales	B42	26 586,58	26 843,97
. Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	B43		
. Autres dettes	B44		
. Organismes et usagers créditeurs	B45		
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	B46	25 703,84	56 513,86
TOTAL DETTES ET ASSIMILES III	B47	111 792,84	136 939,49
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF IV	B48		
TOTAL PASSIF (I+II+III+IV)	B49	537 533,05	366 065,45

Ligue de l'enseignement, Fédération du Jura

COMPTE DE RESULTAT		31/12/2023	31/12/2022
	n°	N <i>Colonne 1</i>	N-1 <i>Colonne 2</i>
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT			
Ventes de marchandises (hors dons en nature)	C1		
Ventes de dons en nature	C2		
Production vendue (biens)	C3		
Production vendue (services)	C4		
Ventes de prestations en nature	C5		
Activités annexes	C6	5 934,03	9 739,12
SOUS-TOTAL (Chiffre d'affaires)	C7	5 934,03	9 739,12
Production stockée	C8		
Production immobilisée	C9		
Subventions d'exploitation	C10	192 952,22	174 586,93
<i>Fonctionnement</i>	C11	98 053,00	92 024,00
<i>Activités</i>	C12	70 755,67	38 849,59
<i>Aides à l'emploi</i>	C13	24 143,55	43 713,34
Reprises sur amortissements	C14		
Reprises sur provisions	C15	21 844,57	6 592,59
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	C16		
Transferts de charges	C17	38 211,30	30 810,41
Collectes, dons et cotisations	C18	244 836,16	27 337,89
Autres produits	C19	5 224,16	2 556,00
TOTAL (a)	C20	509 002,44	251 622,94
CHARGES DE FONCTIONNEMENT			
Achats de marchandises	C21		
Variation de stocks (marchandises)	C22		
Achats d'activités	C23	13 741,29	19 458,03
Variation de stocks (achats d'activités)	C24		
Autres achats (frais généraux)	C25	4 318,35	3 723,70
Variation de stocks (autres achats)	C26		
Services extérieurs (b)	C27	44 384,79	38 343,24
Autres services extérieurs	C28	19 069,95	25 877,12
Personnel extérieur	C29	1 072,50	1 190,77
Charges fiscales sur rémunérations	C30	2 320,00	2 590,78
Autres impôts et taxes	C31		
Salaires et traitements	C32	140 556,02	134 889,41
<i>C.D.I.</i>	C33	129 987,59	119 845,77
<i>C.D.D. et indemnités MAD</i>	C34	10 568,43	15 043,64
Charges sociales	C35	44 283,16	46 659,83
Dotations aux amortissements et aux provisions	C36	14 335,23	19 684,66
<i>Dotations aux amortissements des immobilisations</i>	C37	2 635,23	2 706,56
<i>Dotations aux amortissements des charges à répartir</i>	C38		
<i>Dotations aux provisions pour risques et charges</i>	C39	11 250,00	16 889,00
<i>Dotations aux provisions sur immobilisations</i>	C40		
<i>Dotations aux provisions sur actifs circulant</i>	C41	450,00	89,10
Engagements à réaliser sur ressources affectées	C42		
Collectes et cotisations	C43	13 556,24	13 430,86
Transferts de charges	C44		
Autres charges	C45	763,56	2 879,94
TOTAL (c)	C46	298 401,09	308 728,34
1 - RESULTAT DE FONCTIONNEMENT (I - II)	C47	210 601,35	-57 105,40
OPERATIONS FAITES EN COMMUN			
Bénéfice attribué, perte transférée	C48		
Produits transférés	C49		
TOTAL PRODUITS (III)	C50		
Perte supportée, bénéfice transféré	C51		
Charges transférées	C52		
TOTAL CHARGES (IV)	C53		

Ligue de l'enseignement, Fédération du Jura

COMPTE DE RESULTAT		31/12/2023	31/12/2022
	n°	N	N-1
PRODUITS FINANCIERS			
De participations (d)	C54		
Autres valeurs mob. et créances d'actif immob. (d)	C55		
Autres intérêts et produits assimilés (d)	C56	2 829,82	737,57
Différences positives de change	C57		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	C58		
Reprises sur provisions	C59		
Transferts de charges	C60		
TOTAL (a)	(V)	2 829,82	737,57
CHARGES FINANCIERES			
Intérêts et charges assimilées (e)	C62		
Différences négatives de change	C63		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	C64		
Dotations aux amortissements	C65		
Dotations aux provisions	C66		
	(VI)		
2 - RESULTAT FINANCIER	(V - VI)	2 829,82	737,57
3 - RESULTAT COURANT	(I - II + III - IV + V - VI)	213 431,17	-56 367,83
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion	C70	77,17	895,08
Sur opérations en capital (f et i)	C71	1 281,76	
Reprises sur amortissements	C72		
Reprises sur provisions	C73		
Transferts de charges	C74		
TOTAL	(VII)	1 358,93	895,08
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion	C76		
Sur opérations en capital (g et h)	C77		
Dotations aux amortissements	C78		
Dotations aux provisions	C79		
TOTAL	(VIII)		
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	(VII - VIII)	1 358,93	895,08
PARTICIPATION DES SALARIES et IMPOTS SUR LES SO	(IX)		
OPERATIONS SOUS CONTROLE DE TIERS FINANCEUR			
Reprise excédent antérieur - gestion conventionnée	(X)		
Reprise déficit antérieur - gestion conventionnée	(XI)		
Sous -Total PRODUITS	(I + III + V + VII + X)	513 191,19	253 255,59
Sous -Total CHARGES	(II + IV + VI + VIII + IX + XI)	298 401,09	308 728,34
RESULTAT NET (EXCEDENT ou INSUFFISANCE)	C87	214 790,10	-55 472,75
(a) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	C88		
(b) Dont redevances sur crédit-bail mobilier	C89		
redevances sur crédit-bail immobilier	C90		
(c) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	C91		
(d) Dont produits concernant des entreprises liées	C92		
(e) Dont intérêts concernant des entreprises liées	C93		
(f) Dont produits de cession des immobilisations	C94		
(g) Dont valeurs brutes des immobilisations cédées ou sorties	C95		
(h) Dont amortissements des immobilisations cédées ou sorties	C96		
(i) Dont quote-part d'éléments des fonds associatifs virée au compte de résultat	C97	1 281,76	

Désignation de la structure :

TABLEAU - C / 3

Ligue de l'enseignement, Fédération du Jura

COMPTE DE RESULTAT		31/12/2023	31/12/2022
	n°	N	N-1
		<i>Colonne 1</i>	<i>Colonne 2</i>
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Bénévolat	C98	38 048,00	
Prestations en nature	C99		
Subventions en nature	C100		
<i>Mise à disposition de personnel</i>	C101		
<i>Mise à disposition de locaux et de moyens logistiques</i>	C102		
<i>Autres</i>	C103		
Dons en nature	C104		
TOTAL RESSOURCES	C105	38 048,00	
Secours en nature	C106		
Services extérieurs	C107		
<i>Mise à disposition de locaux et de moyens logistiques</i>	C108		
<i>Mise à disposition de personnel</i>	C109		
<i>Autres</i>	C110		
Bénévolat	C111	38 048,00	
TOTAL EMPLOIS	C112	38 048,00	

PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1/01/2023 au 31/12/2023

Total du bilan (net) =	537 533,05
Total du compte de résultat (charges) =	298 401,09
Total du compte de résultat (produits) =	513 191,19
Résultat net comptable =	214 790,10

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes ont été arrêtés en respectant les principes des plans comptables général et associatif et des préconisations internes au réseau "Ligue de l'Enseignement".

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base:

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

Immobilisations :

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Créances et dettes :

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Changement de méthodes :

Ligue de l'enseignement, Fédération du Jura

Exercice clos le : **31/12/2023**

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

SUCCESSION MME CHÂTEAU Andrée :

Notre Fédération a bénéficié d'un legs (numéraire) de 215 319 €, comptabilisé en produits

Ligue de l'enseignement, Fédération du Jura

MOUVEMENTS D'IMMOBILISATIONS AU

31/12/2023

	n°	Valeur Brute au début Col. 1	Acquisitions Col. 2	Apports Réévaluations Col. 3	Cessions / Sorties HS / Remboursements Col. 4	Virements de postes (1) Col. 5	Valeur Brute à la fin Col. 6
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	D1						
· Frais d'établissement ou de recherche et développement	D2						
· Logiciels	D3						
· Autres concessions et droits similaires, etc...	D4						
· Droit au bail	D5						
· Fonds commercial	D6						
· Autres	D7						
· Avances et acomptes	D8						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	D9	40 154,63	1 590,77				41 745,40
· Terrains	D10						
· Matériel technique	D11	1 279,00					1 279,00
	D12						
· Aménagements	D13	1 386,26					1 386,26
· Matériel et mobilier	D14	27 889,37	1 590,77				29 480,14
· Matériel de transport	D15	9 600,00					9 600,00
· Autres	D16						
· Immobilisations grevées de droits (commodataires)	D17						
· Avances et acomptes & En cours	D18						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	D19	31 673,19			4 425,00		27 248,19
· Participations	D20						
· Créances rattachées à des participations (2)	D21						
· Autres titres immobilisés	D22	1 113,25					1 113,25
· Prêts (2)	D23	29 971,94			4 425,00		25 546,94
· Autres immobilisations financières (2)	D24	588,00					588,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	D25	71 827,82	1 590,77		4 425,00		68 993,59

(2) Dont Remboursements =

MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS AU

31/12/2023

	n°	Amortissements au début Col. 1	Dotations exercice Col. 2	Apports Col. 3	Reprises / Sorties Col. 4	Virements de postes (1) Col. 5	Amortissements à la fin Col. 6
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	D26						
· Frais d'établissement ou de recherche et développement	D27						
· Logiciels	D28						
· Autres concessions et droits similaires, etc...	D29						
· Fonds commercial	D30						
· Autres	D31						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	D32	32 206,84	2 635,23				34 842,07
· Terrains	D33						
· Constructions sur sol propre	D34						
· Constructions sur sol d'autrui	D35	1 279,00					1 279,00
· Equipements techniques	D36	1 386,26					1 386,26
· Matériel et mobilier	D37	19 941,58	2 635,23				22 576,81
· Matériel de transport	D38	9 600,00					9 600,00
· Autres	D39						
· Immobilisations commodataires	D40						
TOTAL AMORT. SUR ACTIF IMMOBILISE	D41	32 206,84	2 635,23				34 842,07

Total dotations provisionnelles N+1

(1) une sortie doit être indiquée en négatif
une sortie doit toujours être compensée par une entrée

Ligue de l'enseignement, Fédération du Jura

RENSEIGNEMENTS concernant les FILIALES, PARTICIPATIONS et AUTRES STRUCTURES LIEES au **31/12/2023**

STRUCTURE	QUOTE-PART DU CAPITAL %	CAPITAL	CAPITAUX PROPRES AUTRES QUE CAPITAL		C.A. HT DU DERNIER EXERCICE CLOS	RESULTAT DU DERNIER EXERCICE CLOS	DIVIDENDES ENCAISSES AU COURS DE L'EXERCICE	MONTANT DES ENGAGEMENTS FINANCIERS (CAUTIONS ET AVALS)		ECARTS DE REEVALUATION SUR TITRES DETENUS
								FOURNIS	RECUS	
NEANT										
TOTAUX										
N-1										

STRUCTURE	TYPE JURIDIQUE	TITRES DETENUS		CREANCES RATTACHEES (PRETS ET AVANCES)		CREANCES COURANTES		EMPRUNTS ET DETTES DIVERSES	DETTES COURANTES
		Valeurs brutes	Provisions	Valeurs brutes	Provisions	Valeurs brutes	Provisions		
	Assoc								
	Assoc								
	Assoc								
	Assoc								
TOTAUX									
N-1									

Ligue de l'enseignement, Fédération du Jura

MOUVEMENTS DES PROVISIONS AU

31/12/2023

n°	Montant au Début n Col. 1	Dotations exercice		Reprises de provisions		Virements de postes ou Apports (1) Col. 6	Montant en Fin n Col. 7
		Exploitat. Col. 2	Financ & Except Col. 3	Exploitat. Col. 4	Financ & Except Col. 5		
PROVISIONS REGLEMENTEES	F1						
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	F2	16 889,00		16 889,00			
- Provisions pour litiges	F3						
- Provisions pour amendes et pénalités	F4						
- Provisions pour pertes de change	F5						
- Provisions pour risques d'emploi	F6						
- Autres provisions pour risques	F7	16 889,00		16 889,00			
- Provisions pour pensions et obligations similaires	F8						
- Provisions pour impôts	F9						
- Provisions pour grosses réparations	F10						
- Autres provisions pour charges à répartir	F11						
- Autres provisions pour charges	F12						
PROVISIONS POUR DEPRECIATIONS	F13	24 544,47	11 700,00	4 866,47			31 378,00
- Des immobilisations incorporelles	F14						
- Des immobilisations corporelles	F15						
- Des immobilisations en cours	F16						
- Des participations	F17						
- Des créances rattachées à des participations	F18						
- Des autres titres immobilisés	F19						
- Des prêts	F20						
- Des autres immobilisations financières	F21	24 544,47	4 985,97	4 866,47			24 663,97
- Sur stocks de mat, matières et autres approvisionnements	F22						
- Sur encours de production et stocks de produits	F23						
- Sur stocks de marchandises	F24						
- Sur avances et acomptes versés sur commandes	F25						
- Sur organismes et usagers	F26		450,00				450,00
- Sur réseau "LFEBB"	F27		6 264,03				6 264,03
- Sur autres créances et comptes rattachés	F28						
- Des valeurs mobilières de placement	F29						
TOTAL DES PROVISIONS	F30	41 433,47	11 700,00	21 755,47			31 378,00

(1) une sortie doit être indiquée en négatif (pour les virements de postes, une sortie doit toujours être compensée par une entrée)

Toute erreur dans la cohérence des informations relatives aux stocks s'affiche dans un des cadres ci-dessous :

Ligue de l'enseignement, Fédération du Jura

ECHEANCES CREANCES ET DETTES AU 31/12/2023

	Brut	A 1 an au +	A + d'un an
ETAT DES CREANCES			
1. ACTIF IMMOBILISE	26 134,94		26 134,94
. Créances rattachées à des participations			
. Prêts Réseau "LIGUE"			
. Autres prêts	25 546,94		25 546,94
. Autres immobilisations Financières	588,00		588,00
2. ACTIF CIRCULANT	140 177,54	140 177,54	
. Avances et acomptes versés sur commandes			
. Organismes et usagers (+ factures à établir)	37 825,88	37 825,88	
. Confédéral + Fédérations - "Clients"	86 331,49	86 331,49	
. Réseau LIGUE "Fournisseurs" - comptes débiteurs			
. Autres structures du réseau LIGUE - "Clients"			
. Créances courantes liées aux participations			
. Créances sociales et fiscales			
. Autres créances	8 883,00	8 883,00	
. Fournisseurs débiteurs	1 679,39	1 679,39	
. Charges constatées d'avance	5 457,78	5 457,78	
TOTAL DES CREANCES	166 312,48	140 177,54	26 134,94

	Brut	A 1 an au +	A + d'un an
ETAT DES DETTES			
3. EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
. Emprunts auprès des établissements de crédit			
. Découverts et concours bancaires courants			
. Dettes rattachées à des participations			
. Emprunts Réseau LIGUE			
. Autres emprunts et dettes financières diverses			
. Intérêts courus non échus			
4. AUTRES DETTES	111 792,84	111 792,84	
. Avances et acomptes reçus sur commandes	213,76	213,76	
. Fournisseurs et comptes rattachés (+ factures à recevoir)	10 110,21	10 110,21	
. Confédéral+Fédérations - "Fournisseurs"	49 178,45	49 178,45	
. Réseau LIGUE "Clients" - comptes créditeurs			
. Autres structures du réseau LIGUE - "Fournisseurs"			
. Dettes courantes liées aux participations			
. Dettes sociales et fiscales	26 586,58	26 586,58	
. Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
. Autres dettes			
. Organismes et usagers créditeurs			
. Produits constatés d'avance	25 703,84	25 703,84	
TOTAL DETTES ET ASSIMILES	111 792,84	111 792,84	

Ligue de l'enseignement, Fédération du Jura

PRODUITS A RECEVOIR AU 31/12/2023

PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DE L'ACTIF DU BILAN	MONTANT
Autres immobilisations financières	
Organismes clients & usagers : factures à établir	
Uniformation à recevoir	
Autres créances	
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
TOTAL	

CHARGES A PAYER AU 31/12/2023

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU PASSIF DU BILAN	MONTANT
Intérêts courus non échus	
Fournisseurs : factures à recevoir	5 043,91
Réseau "LIGUE" charges de co-gestion.	9 181,00
Dettes fiscales et sociales	
Autres dettes	
	14 224,91

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE AU 31/12/2023

	CHARGES	PRODUITS
Charges/Produits d'exploitation	5 457,78	25 703,84
Charges/Produits financiers		
Charges/Produits exceptionnels		
TOTAL	5 457,78	25 703,84

Ligue de l'enseignement, Fédération du Jura

CREDIT BAIL AU 31/12/2023

Terrains	Construct.	Equipements Techniques	Matériel Mobilier	Matériel Transport	Autres	Total
Col. 1	Col. 2	Col. 3	Col. 4	Col. 5	Col. 6	Col. 7

VALEURS D'ORIGINE							
--------------------------	--	--	--	--	--	--	--

REDEVANCES PAYEES							
. Cumuls Exercices Antérieurs							
. Charges de l'exercice							
REDEVANCES RESTANT A PAYER							
. A un an au plus							
. A plus d'un an et cinq ans au plus							
. A plus de cinq ans							
VALEURS RESIDUELLES							
. A un an au plus							
. A plus d'un an et cinq ans au plus							
. A plus de cinq ans							

NEANT

AMORTISSEMENTS (1)							
. Cumuls exercices Antérieurs							
. Dotations de l'exercice							

(1) simulation pour comparaison

Ligue de l'enseignement, Fédération du Jura

ENGAGEMENTS FINANCIERS AU 31/12/2023

NATURE DES ENGAGEMENTS	DONNES	OBTENUS
Effets escomptés échus		
Intérêts restant à courir sur emprunts		
Cautions et Avals		
Crédit-bail		
Engagements en matière de pensions		
Autres engagements :		
- soutiens financiers		
- droits d'usage de locaux		
- dons et legs		
-		
-		
-		
-		
-		
-		
TOTAL (1)		
(1) Dont concernant :		
- les filiales		
- les participations		
- les autres structures liées		
Sous-total		
- les dirigeants		
- le réseau (FOL)		
(1) Dont engagements assortis de sûretés réelles		

Les engagements donnés concernant les filiales, les participations et les autres structures liées regroupent les soutiens financiers connus au jour de l'arrêté des comptes pour l'année N

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES AU 31/12/2023

	MONTANT
Emprunts auprès des établissements de crédit	
l'emprunt concernant le Véhicule est garanti par un gage donné sur ce bien	
Découverts et concours bancaires courants	
Autres emprunts et dettes financières diverses	
TOTAL	

